



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/ 2022

ECOLES ELEMENTAIRES

Lorsque votre enfant change d'école (passage en CP ou CE2)

**Les inscriptions se feront auprès du Service Education
(Bureaux situés à côté de l'école F. Mistral)**

Tél : 04.90.59.11.05

à partir du Lundi 15 Mars 2021

aux horaires d'ouverture habituels

Vous pourrez télécharger en amont les dossiers d'inscriptions via le Portail Famille ou le site de Mallemort de Provence ou les retirer auprès du service Education.

Vous devrez faire l'inscription administrative auprès du service Education, muni des pièces suivantes :

- **Livret de Famille**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **Carnet de santé**

Merci de respecter les consignes de sécurité en vous munissant obligatoirement d'un masque « grand public » de catégorie 1. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition.

Un **certificat** confirmant votre passage au service Education vous sera remis.

- L'école Camille Claudel recevra les parents lors d'un rendez-vous qui confirmera l'inscription, n'oubliez pas le dossier dûment **complété** et les **documents à fournir**.
- L'école Frédéric Mistral confirmera l'inscription par un rendez-vous téléphonique (sauf cas particulier) après avoir reçu le dossier d'inscription **complet**.

